

## Tirage au sort des numéros de liste

Actuellement, six partis politiques sont représentés au Parlement wallon : le PS (30 sièges), le MR (25 sièges), le CDH (13 sièges), Ecolo (4 sièges), le PTB (2 sièges) et le PP (1 siège).

En partant du principe que chacun de ces six partis fasse usage de la possibilité prévue à la première étape ; en partant du principe qu'une liste « pomme » et une liste « poire » se présentent aux élections provinciales dans au moins deux districts d'un arrondissement administratif; en partant du principe qu'une liste « abricot » se présente dans un seul district ; et en partant du principe qu'une liste « orange » se présente uniquement au niveau communal sans revendiquer d'affiliation avec aucune des listes bénéficiant déjà d'un numéro d'ordre, alors le tirage au sort donnera, par exemple :

